COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES

Réunion du Mardi 25 Septembre 2018

Présents: MM. SAMBA Aubin, LEFEUVRE Louis, COUFFIN Michel, ARNAUD Georges, SUSSET Frédéric,

TURCK Denis (CD),

Excusés: MM. MARNE, VALLEE, BELOUFA

AVIS A TOUS LES CLUBS

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATCH:

http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf

SENIORS

20529567 -BRY FC 2 / LA CAMILLIENNE SP Seniors D2.A du 23/09/18

Lecture du courrier de la Camillienne SP du 21/09 et rapport de l'arbitre.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de BRY FC (7 joueurs).

20530222-FRESNES AAS 2 / NOYERS FC Seniors D4.B du 23/09/18

Courrier de Fresnes AAS du 19/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Fresnes AAS.

20530320-US NOGENT 94 / KREMLIN BICETRE CS Seniors D4.C du 23/09/18

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait du club de Kremlin Bicêtre CS.

Courrier de CAUDACIENNE ES - Seniors D4.C du 19/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club de la Caudacienne ES.

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

20530221-NOISEAU SS / ULTRA MARINE AS 2 Seniors D4.B du 23/09/18

Courrier de Noiseau SS du 24/09/10.

La Commission vous demande d'adresser la feuille de match, faute de quoi, après deux appels de feuilles de match, la Commission sera dans l'obligation de donner match perdu aux deux équipes.

U19

20436712- CO CACHAN / PUC 2 U19 D2.B du 23/09/18

Courrier de Cachan CO du 21/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Cachan CO.

20531887- VINCENNES CO / LUSITANOS US 2 U19 D2.A du 23/09/18

Courrier de Lusitanos du 22/09/18 et lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Lusitanos US.

VAL DE FONTENAY AS – U19 D3.A

La Commission note que vos rencontres auront lieu toute la saison :

Stade Pierre de Coubertin à Fontenay/Bois à 14h30.

Prévenir vos adversaires.

Courrier de FC MANDRES PERIGNY - U19 D3.A du 21/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club de FC Mandres Périgny/Ent. Santeny.

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

20436804-GENTILLY AC / VILLENEUVE ABLON US 2 U19 D3.A du 30/09/18

Courrier du club de Gentilly AC du 26/09/18.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure (match de Coupe Gambardella le même jour) et transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.

Prévenir vos adversaires.

20832769- CHEVILLY EL / FR LE PERREUX 2 2 U19 D3.C du 30/09/18

Courrier du club de Chevilly Larue du 26/09/18.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure (match de Coupe Gambardella le même jour) et transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.

Prévenir vos adversaires.

U17

20437164 - SAINT MANDE FC / RC PARIS 10 U17 D2.B du 23/09/18

Courrier de RC Paris 10 du 19/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de RC Paris 10.

20437255 - FRESNES AAS / OLYMP.CLUB IVRY U17 D3.A du 23/09/18

Courrier de Fresnes AAS du 19/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Fresnes AAS.

20437253 - ARCUEIL COSM / FR LE PERREUX U17 D3.A du 23/09/18

Courrier d'Arcueil COSM du 19/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Arcueil COSM.

20437251 - BOISSY FC / ST MAUR VGA US 2 U17 D3.A du 23/09/18

Courrier de Boissy FC du 20/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Boissy FC.

20437254 – RUNGIS US / ASOMBA AS U17 D3.A du 23/09/18

Courrier d'Asomba AS du 21/09/18. (après 17h00)

La Commission enregistre le 1^{er} forfait d'Asomba AS.

20437434 - ASPTT VILLECRESNES / IVRY FOOT US 3 U17 D3.A du 23/09/18

Courrier d'ASPTT Villecresnes du 22/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait d'Asptt Villecresnes.

20437345-LA CAMILLIENNE SP 2 / VILLEJUIF US 2 U17 D3.B du 23/09/18

Courrier de La Camillienne SP du 20/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de la Camillienne

Courrier de BONNEUIL CSM - U17 D4.A du 24/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club de Bonneuil CSM.

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

Courrier de FC MANDRES PERIGNY - U17 D3.C du 21/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club de FC Mandres Périgny/Ent. Santeny

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

U15

20464556- HAY LES ROSES CA 2 / KREMLIN BICETRE CSA U15 D3.C du 22/09/18

Lecture du rapport de l'arbitre.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'Hay les Roses CA (manque d'effectif).

20464643-CHARENTON CAP 3 / BOISSY FC 2 U15 D4.A du 22/09/18

Courrier de Boissy FC du 20/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Boissy FC.

20464734-US IVRY FOOT 3 / FR LE PERREUX U15 D4.B du 22/09/18

Courrier d'Ivry US du 20/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de FR Le Perreux (équipe absente).

20464733- PUC 3 / LUSITANOS US 2 U15 D4.B du 22/09/18

Courrier de Lusitanos du 22/09/18.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de Lusitanos US.

Courrier US IVRY FOOT – U15 D2 du 25/09/18(Demande de dérogation 2018/2019)

La Commission note que les rencontres se dérouleront à 14h00, toute la saison.

CDM

Courrier d'ARCUEIL COSM - CDM D2. du 25/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club d'Arcueil COSM.

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

20464842-CHENNEVIERES SCC / CRETEIL UF U15 D4.C du 20/10/18

Courrier de Chennevières SCC du 24/09/18.

La Commission note que cette rencontre se déroulera à 16h30 au stade Armand Fey à

Chennevières/Marne. Prévenir vos adversaires.

ANCIENS

Courrier de LUSITANOS US - Anciens D4. B du 21/09/18

La Commission enregistre le forfait général du club de Lusitanos US.

Amende de 102 euros – Annulation de l'engagement après parution des calendriers.

20535302-NOISEAU SS / APSAP MEDIBALLES Anciens D3.B du 23/09/18

Courrier de Noiseau SS du 24/09/10.

La Commission vous demande d'adresser la feuille de match, faute de quoi, après deux appels de feuilles de match, la Commission sera dans l'obligation de donner match perdu aux deux équipes.

+45 ans

20807485-ORLY AC / ENT. FONTENAYSIENNE + 45 ans du 30/09/18

Courrier du club d'Orly AC du 23/09/18.

La Commission reporte la rencontre et vous demande de trouver une nouvelle date avec votre adversaire, en informer la Commission.

Merci de nous transmettre l'attestation officielle de la Ville d'Orly.

+55 ans

Lecture du courrier du club de BRY FC (M. Saurel) du 24/09/18

Suites à plusieurs remarques concernant le critérium + 55 ans (que 3 poules de 8), La Commission vous informe que le Critérium se fera en 2 phases :

En décembre, à l'élaboration de la phase 2, le District fera 2 poules de 12.

La Commission se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires.